

Contexte et niveau de connaissance

Cette fiche s'inscrit dans le cadre de l'Observatoire départemental de la biodiversité urbaine (ODBU), centre de ressources sur le patrimoine naturel du département de Seine-Saint-Denis. Son objectif est de fournir à chaque commune une synthèse des connaissances et des enjeux liés à la flore de son territoire, aussi bien en termes d'espèces que de végétations. Le détail du contenu des différentes parties est présenté dans la notice explicative.

434 espèces sont connues actuellement (après 2000) dans la commune de Bagnolet.
Le **niveau de connaissance de la flore** de la commune **peut être qualifié de très bon** puisque le taux d'exhaustivité des inventaires est estimé à **79 %** (indice de Jackknife).

Flore protégée

1 espèce faisant l'objet d'une **protection nationale** a été répertoriées à Gagny : l'Alisier de Fontainebleau (*Sorbus latifolia*). Toutefois, l'indigénat de cette espèce peut parfois s'avérer douteux car elle est utilisée en horticulture.



Il est interdit de détruire, couper ou cueillir toute espèce faisant l'objet d'une protection légale stricte. Ces exigences imposent donc une prise en considération des enjeux liés aux espèces protégées en amont de la réalisation de projets. Tout impact potentiel sur une de ces espèces doit faire l'objet d'un dossier instruit par les services de l'État.

L'Alisier de Fontainebleau s'observe principalement sur des sols sablo-caillouteux ou marneux, notamment en lisière de boisements de chênes pubescents et/ou de pins. Il a été découvert en 2012 dans la commune.

Flore menacée

2 espèces **menacées en Île-de-France** sont connues dans la commune de Gagny :

- Le persil des moissons (*Sison segetum*), observé en 2003, est considéré comme en danger critique d'extinction ;
- La Roquette des murailles (*Diploaxis muralis*), notée en 2003 et 2004, est considérée comme en danger d'extinction.

2 autres espèces connues à Gagny sont considérées comme **quasi-menacées en Île-de-France** : l'Alisier de Fontainebleau (*Sorbus latifolia*) et la Gesse à gousses velues (*Lathyrus hirsutus*), observés en 2012.



La **Gesse à gousses velues** croît dans les friches, jachères, en bordure de cultures ou de routes. Elle affectionne les zones argileuses conservant une certaine humidité.



Le **Persil des moissons** se développe sur les sols souvent calcaires et caillouteux, tels que les bords de cultures, les bernes de routes ou encore les talus.



La **Roquette des murailles** affectionne les milieux assez secs, au pH neutre à calcaire. Elle s'observe dans des pelouses calcicoles, des friches sableuses, des carrières, ou encore sur des vieux murs.

Flore déterminante pour la création de ZNIEFF

4 espèces observées à Gagny peuvent justifier la création d'une Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF). Toutefois, une seule d'entre elles, l'Alisier de Fontainebleau, est déterminante dans tous les cas (« Z1 ») et peut légitimer cette création. Les autres sont déterminantes sous conditions (« Z3 ») et doivent présenter davantage de critères pour légitimer la mise en place d'une ZNIEFF.

Tableau récapitulatif des espèces déterminantes de ZNIEFF

Nom vernaculaire	Nom scientifique	ZNIEFF	Dernière observation
Alisier de Fontainebleau	<i>Sorbus latifolia</i>	Z1	2002
Persil des moissons	<i>Sison segetum</i>	Z3	2003
Diploaxis des murailles	<i>Diploaxis muralis</i>	Z3	2004
Torilis nouveau	<i>Torilis nodosa</i>	Z3	2012



Le **Torilis nouveau** a été observé en 2003 dans la commune. Cette plante est commune en Seine-Saint-Denis et ne présente pas un réel enjeu dans ce département. Elle s'observe notamment dans les gazons urbains, les friches et en bordure de routes ou de voies ferrées.

Flore exotique envahissante

Les espèces exotiques envahissantes ont un développement pouvant dans certains cas poser des problèmes. La gestion et le contrôle de ces espèces reposent en premier lieu sur des actions préventives de détection et de surveillance afin de ne pas les disséminer sur de nouveaux sites. Dans certains cas, une intervention peut s'avérer nécessaire si les populations de ces espèces exotiques envahissantes impactent de façon importante des milieux naturels et ce d'autant plus si des enjeux de biodiversité y sont présents (ex : espèces protégées, menacées, déterminantes ZNIEFF).

8 espèces à caractère envahissant ont été observées à Gagny.

Tableau des espèces à caractère envahissant classées en fonction de l'intensité de leur expansion.

Espèces émergentes	Espèces avérées
Impatience de Balfour (<i>Impatiens balfouri</i>)	Ailanthé du Japon (<i>Ailanthus altissima</i>)
Laurier-cerise (<i>Prunus laurocerasus</i>)	Berce du Caucase (<i>Heracleum mantegazzianum</i>)
	Renouée du Japon (<i>Reynoutria japonica</i>)
	Robinier faux-acacia (<i>Robinia pseudoacacia</i>)
	Solidage du Canada (<i>Solidago canadensis</i>)
	Solidage glabre (<i>Solidago gigantea</i>)



Le **Laurier Cerise** recherche les endroits ombragés et les sols riches en éléments nutritifs. C'est une espèce en expansion, disséminée par les oiseaux, qui en consomment les graines.



La **Berce du Caucase** affectionne les zones humides et riches en éléments nutritifs, telles que les bords de routes, les bords de cultures ou de rivières et les fossés.

Flore non revue

A cause de la pression croissante des activités anthropiques pesant sur les milieux naturels, les espèces signalées comme non revues sont pour la plupart probablement disparues de la commune, notamment si leur observation est très ancienne ou si elles sont éteintes, menacées ou quasi-menacées en Île-de-France. Cependant, quelques redécouvertes ne peuvent être exclues à la faveur de nouvelles prospections naturalistes.

10 espèces n'ont pas été revues à Gagny après 2000, à notre connaissance.

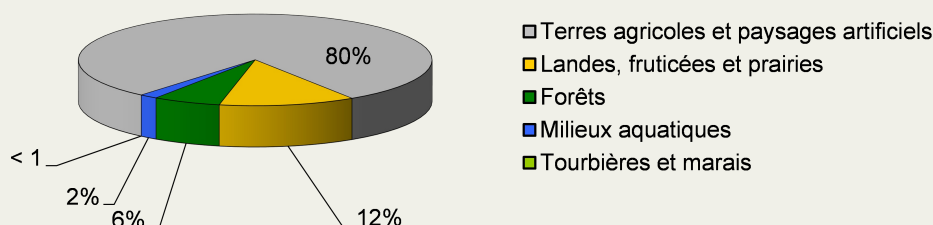
Deux d'entre elles sont aujourd'hui considérées comme éteintes ou menacées en Île-de-France :

- L'Orchis musc (*Herminium monorchis*), mentionné en 1836, est aujourd'hui considéré comme en danger critique d'extinction à l'échelle régionale. Cette orchidée vit sur des pelouses rases au sol humide.
- La Renoncule à feuilles capillaires (*Ranunculus trichophyllus*), signalée en 1908, est aujourd'hui considérée comme quasi-menacée. Elle se développe dans des mares forestières, cours d'eau ou bassins de retenue aux eaux peu profondes, non ou faiblement courantes et au pH neutre à légèrement acide.

Grands types de végétations

Les **habitats naturels** couvrent une surface de **150 hectares**, soit environ **21 %** de la superficie de la commune. Ils peuvent être regroupés en cinq grands types :

- Les **terres agricoles et paysages artificiels**, qui couvrent 120 ha, sont l'habitat le plus représenté. Cette catégorie se compose notamment de plantations de feuillus (54 ha), de friches (42 ha), de pelouses de parcs (18 ha) et de grandes cultures (3 ha). D'autres habitats sont représentés de façon ponctuelle.
- Les **forêts**, qui couvrent 9 ha, sont principalement composées de boisements structurés par le Frêne et les Chênes sessile et pédonculé se développant sur des sols calcaires.
- Les **landes**, fruticées et prairies, qui occupent 19 ha, se composent principalement de fourrés à troènes et prunelliers (12 ha) et de végétations de lisières forestières (5 ha).
- Les **milieux aquatiques** se composent exclusivement d'eaux riches en éléments nutritifs (2,5 ha).
- Les **tourbières et marais** sont présents très ponctuellement, sous la forme de roselières et de végétations aquatiques.

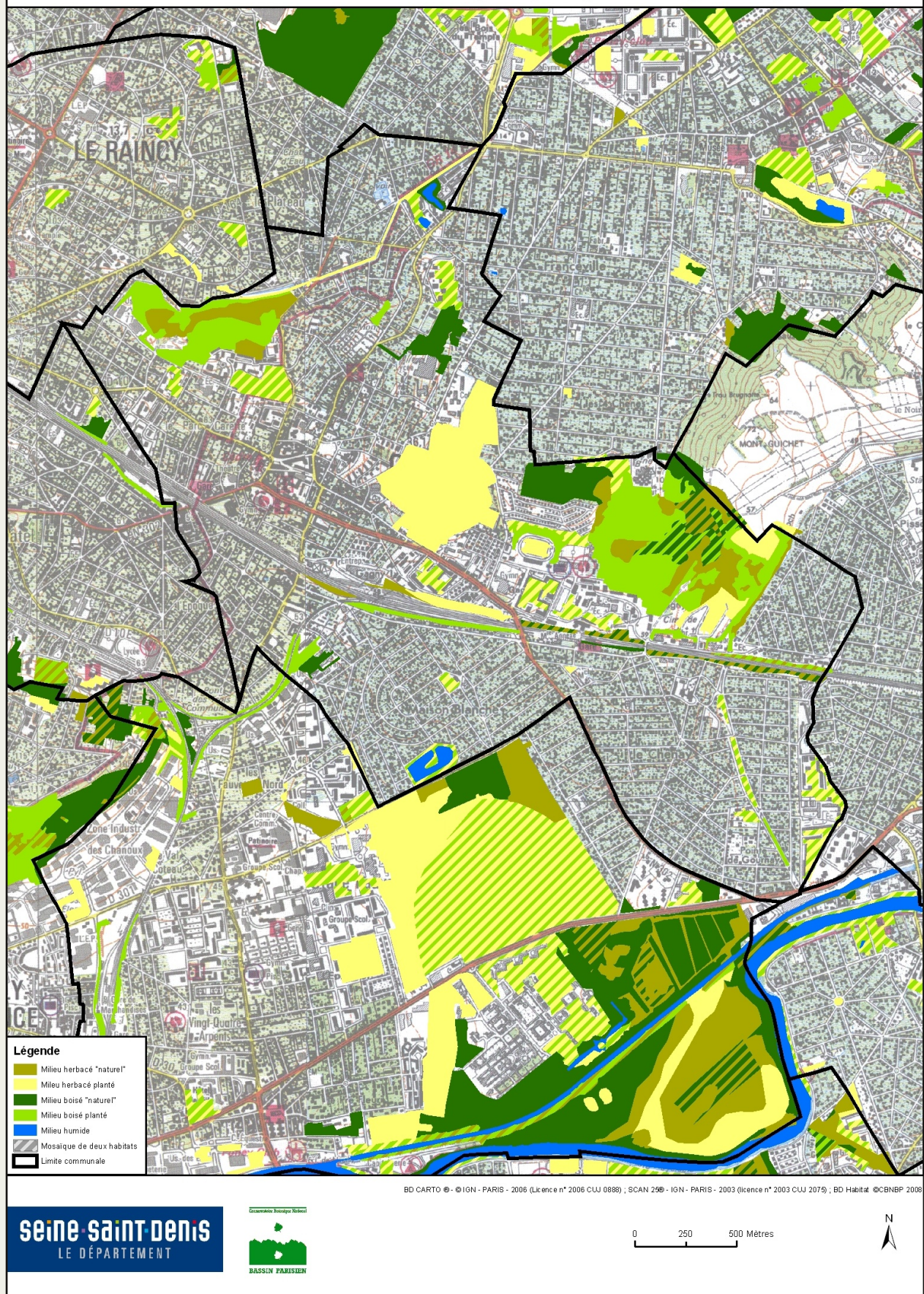


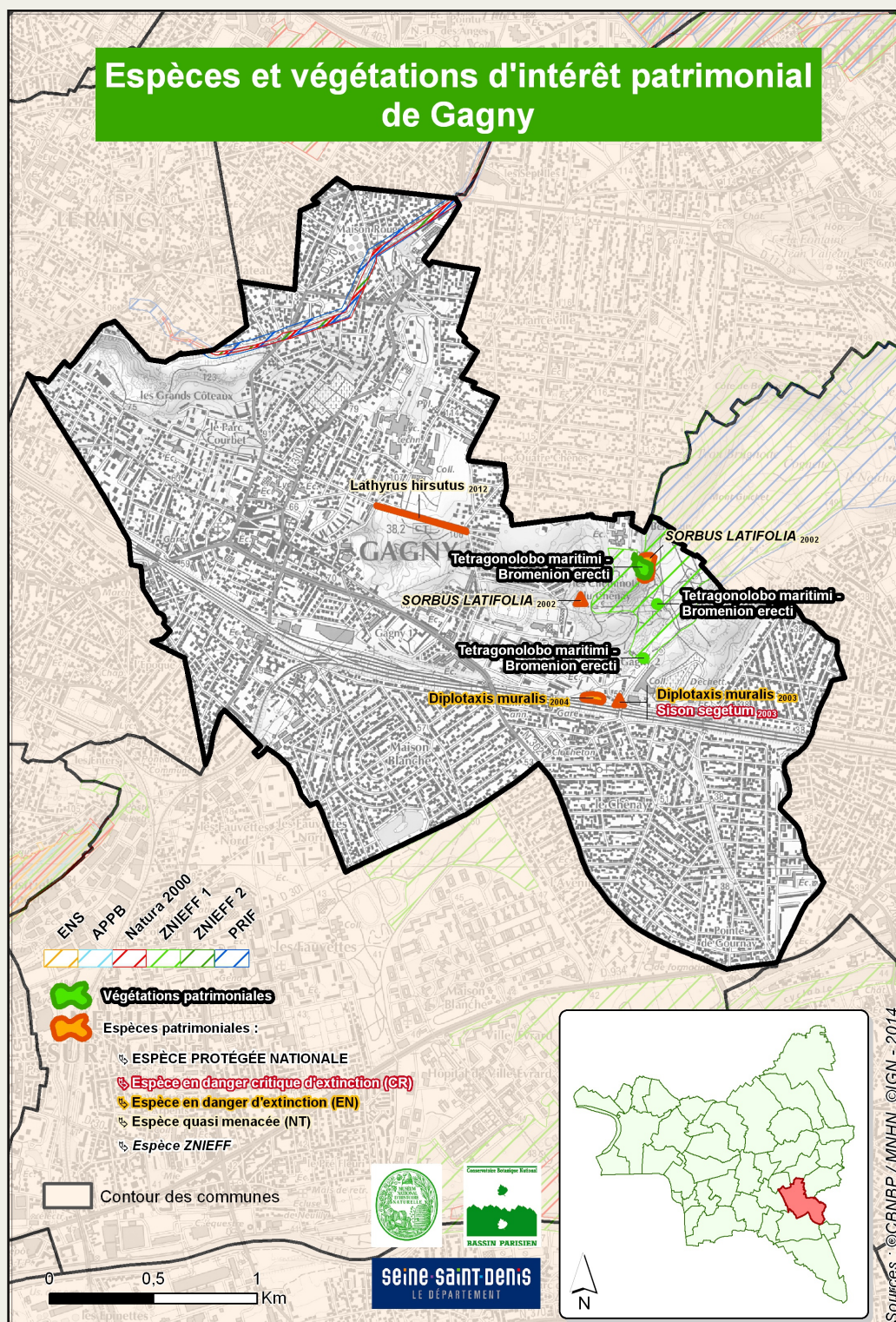
Répartition des grands types d'habitats naturels cartographiés à Gagny selon leur surface (en pourcentage).

Végétations patrimoniales

1 végétation observée à Gagny possède un intérêt patrimonial en Île-de-France : les pelouses marnicoles. Ce sont des pelouses rases se développant sur des sols marneux et calcaires, humides une partie de l'année et se desséchant en été. Ces conditions écologiques particulières peuvent être favorables à des espèces aux affinités méridionales. Ce type de pelouse est désigné en phytosociologie sous le nom de *Tetragonolobo maritimi - Bromenion erecti*.

Carte des habitats naturels regroupés par catégories (2008)





Pour plus d'informations sur la flore de Gagny, consulter le site du CBNBP :

<http://cbnbp.mnhn.fr/cbnbp/communeAction.do?action=bilan&cdInsee=93032>

Auteurs : N. Cudennec, F. Lehané et F. Perriat

Cartographie : J. Monticolo et Conseil départemental de Seine-Saint-Denis Mise en page : H. Bressaud

Version : 01/2015.